

# LE PUBLICISTE.

SEPTIDI 17 Vendémiaire, an VII.



*Arrestation à Rome du ci-devant prince Borghese et de plusieurs autres individus. — Proclamation des commissaires français et du général Macdonald, sur le changement du consulat romain. — Réunion de l'escadre russe à plusieurs vaisseaux turcs. — Confiscation des propriétés françaises à Constantinople. — Nouvelles diverses de Paris. — Seance de l'institut national.*

*Le prix de la Souscription est de 12 fr. pour trois mois, 23 fr. pour six mois, et 45 fr. pour un an.*

*Les Loix et Arrêtés du directoire sont distribués aux Souscripteurs sans augmentation de prix, dans des supplémens qui paroissent aussi-tôt qu'il y a assez de matiere pour en former une demi-feuille.*

*Les lettres et les abonnemens doivent être adressés, rane de port, au directeur du PUBLICISTE, rue des Moulins, n.º 423, butte des Moulins, à Paris.*

## ITALIE.

*De Rome, le 30 fructidor.*

Il y a quelques jours qu'on a volé à la poste nationale de cette ville cinq mille huit cents piastres appartenantes à divers particuliers de nations étrangères ; & jusqu'à présent on ignore les auteurs de ce vol.

On a arrêté beaucoup de personnes, & entr'autres un prêtre qui répandoit parmi le peuple que le roi de Naples alloit arriver au plus tôt pour délivrer Rome. Il y a une autre arrestation qui fait ici grand bruit : c'est celle de l'ex-prince Jean-Baptiste Borghese. On est venu le saisir dans son palais, où on a fait les perquisition les plus séveres. On s'est emparé de tous ses papiers. Et il a été transféré au château Saint-Ange par trois officiers français. On prétend qu'il avoit des intelligences très-suspectes avec la cour de Naples.

Le consulat a requis, tant à la douane qu'au quartier des juifs & à la fabrique de Saint-Michel, le drap nécessaire pour habiller les soldats de notre légion.

On continue d'afficher la vente d'un grand nombre de biens nationaux. Mais personne en ce moment ne se présente pour les acheter. Les comestibles sont toujours rares & chers. On vient d'y remédier en partie en permettant le libre commerce des bestiaux, & en supprimant les droits d'entrée qu'ils payoient à la frontière.

*Du cinquieme jour complémentaire.* — Les grands changemens que viennent d'éprouver nos autorités supérieures, & notamment notre consulat, ont été précédés par une proclamation des deux commissaires français, Dupont et Bertholio. Ils y assurent que notre république se trouve dans la plus complète anarchie ; que les pouvoirs sont méprisés, les loix inexécutées, la constitution violée, les finances détruites. Ils déclarent qu'ils vont faire poursuivre & punir comme coupables de forfaiture tous les magistrats, consuls, administrateurs, édiles, coupables de ces désastres.

Une seconde piece est une lettre de ces commissaires au

consulat, par laquelle ils accusent cette autorité des bruits trop favorables aux anglais, trop injurieux aux français, qui se répandent à Rome sur l'expédition d'Egypte.

La troisième piece est une proclamation du général Macdonald, qui déclare, au nom du bien public, le changement du consulat. Il invite le peuple à l'obéissance, au respect pour les autorités constituées, seul moyen de reporter la république romaine au rang qu'elle doit occuper. Cette dernière piece, qui est du 1<sup>er</sup> jour complémentaire, finit ainsi : *La grande nation le veut ; sa volonté sera exécutée.*

*De Milan, le 6 vendémiaire.*

Une nouvelle officielle, parvenue au général en chef Brune, confirme la nouvelle que le vaisseau français *le Généreux*, qui s'étoit retiré à Corfou après la bataille navale, a pris un vaisseau anglais de 64 canons, ainsi que plusieurs autres navires de force inférieure & du même pavillon.

On mande de Saint-Florent, en Corse, que le général de division Gentilly vient d'y mourir, regretté de tous les amis de la liberté. Le général de brigade Vergès vient aussi de mourir à Ferrare.

## RUSSIE.

*De Pétersbourg, le 25 fructidor.*

Si la Russie prête quelques vaisseaux à l'Angleterre, ce n'est point sans y trouver un grand intérêt. Des lettres authentiques portent que le gouvernement anglais s'est engagé à payer 300 mille francs sterl. de subsides.

## AUTRICHE.

*De Vienne, le 3 vendémiaire.*

Suivant ce qu'on apprend, l'escadre russe a passé les Dardanelles & s'est réunie à quelques vaisseaux turcs, pour agir de concert dans la Méditerranée.

Il est parti de la Dalmatie & de la Hongrie beaucoup de provisions de guerre pour le royaume de Naples. On croit qu'en cas de besoin, il partira aussi des troupes autrichiennes pour la même destination.

Le bruit se répand que 27 mille Russes sont entrés à Cracovie le 1<sup>er</sup> jour complémentaire ; & qu'ils doivent prendre la route la plus directe pour se rendre dans le Tyrol & se réunir à l'armée impériale.

## REPUBLIQUE BATAVE.

*De la Haye, le 8 vendémiaire.*

On assure ici que notre république a offert sa médiation pour arranger les affaires entre les Etats-Unis d'Amérique & la république française. Notre ministre Schimmelpennink est, dit-on, occupé de cet objet.

## REPUBLIQUE FRANÇAISE.

*De Toulon, le 5 vendémiaire.*

Les trois vaisseaux ci-devant vénitiens, expédiés pour la Corse, sont heureusement rentrés ici.

D'après le rapport du patron Valzy, qui étoit le 17 du mois dernier sur l'isle Saint-Pierre avec sa gondole & 44 autres barques, ce sont les turcs qui ont débarqué en cet endroit avant le lever du soleil : ils ont même pris quelques-unes de ses barques pour mettre pied à terre, & se sont de suite emparés du fort où ils ont arboré pavillon ottoman. Les Sardes ont fait une attaque à la suite de laquelle leur pavillon a reparu ; mais une heure après, le pavillon turc a été réarboré ; & alors les vainqueurs ont fait débarquer du canon : preuve qu'ils veulent s'y maintenir.

Dans ce rapport, on voit qu'on appelle *Turcs* ceux que déjà on a appelé *Barbarisques*. Il seroit essentiel de vérifier d'où viennent précisément ces nouveaux voisins.

*De Strasbourg, le 12 vendémiaire.*

D'après les lettres particulières de l'Allemagne orientale, écrites par des personnes à même de connoître tout ce qui se passe en Turquie, il n'y a plus à douter que la Porte Ottomane n'ait pris la résolution d'agir hostilement contre la France, ou du moins contre les troupes françaises débarquées en Egypte. On assure qu'elle a déjà ordonné de confisquer les propriétés françaises, & permis aux anglais de mouiller dans tel port turc qu'ils jugeront convenable. Le grand-visir & le raphiti, qu'on regardoit comme amis des français, ont été destitués. La Russie & l'Angleterre triomphent un instant à Constantinople ; mais on prévoit déjà que leur joie sera de courte durée.

Les dernières lettres de Vienne portent, que Nelson qui a croisé encore pendant quelque tems devant Alexandrie, dans l'espoir de détruire les bâtimens de transport français, mais qui, n'ayant pu y réussir, va se rendre dans les ports de l'isle de Rhodes, avec une partie de sa flotte, pour la remettre en état de tenir la mer. Plusieurs de ses vaisseaux, les plus endommagés, sont envoyés dans les ports de la Sicile & à Naples même, où ils espèrent trouver tous les secours d'un gouvernement qui ne se donne plus la peine de masquer sa haine pour la France & son dévouement à nos ennemis.

*De Paris, le 16 vendémiaire.*

Tous les regards sont, en ce moment, portés sur les finances & sur les moyens de pourvoir à nos immenses besoins & de couvrir l'arrière des années précédentes. Le directoire demande des impôts indirects comme étant d'une perception plus sûre, plus insensible, plus générale. Une partie du corps législatif les accueille avec répugnance, parce qu'elle les croit peu populaires, atteignant trop la classe peu fortunée, & rappelant les idées de l'ancien régime, dans la chute duquel ils avoient d'abord été enveloppés.

Comme la nécessité parle, & que le déficit pour cette année est très-considérable, il faudra bien que ces impôts indirects, quelques noms qu'on leur donne, soient adoptés, parce que les propriétaires de terre déjà accablés ne peuvent plus gueres supporter d'autres charges directes, & que l'étalage du luxe qu'on parle de frapper diminue chaque jour.

Mais une nouvelle idée a été jetée en avant, & occupe en ce moment les commissions du corps législatif. On revient à l'idée de vendre une partie des forêts nation-

nales, celles qui sont au-dessous de mille arpens, & d'affermir à longs baux celles au-dessus de mille arpens jusqu'à deux mille.

Cette question ne tardera pas à être agitée par le corps législatif. On sait que Lecointre-Puyravaux est chargé de lui présenter un travail à ce sujet.

— Joubert, général en chef de l'armée de Mayence, est arrivé hier matin à Paris.

— Le général Moulins, commandant la 17<sup>e</sup>. division, va à Nantes commander la 12<sup>e</sup>. ; il est remplacé par le général Gilot qui commandoit à Nancy.

— Un voyageur arrivé de Quimper à Nantes, le 12 vendémiaire, annonce que la *Biche*, corvette qui faisoit partie de la division dernièrement sortie de Brest, y a relâché, n'ayant pu gagner la rade de Brest. Il assure avoir appris, par cette voie, que les troupes portées par notre flotte étoient heureusement débarquées en Irlande.

— Le troisième membre nommé avec Gallois & Miot, pour composer le conseil du contentieux auprès du ministère de l'intérieur, est le citoyen Mirbeck.

François (de Neufchâteau) vient encore d'établir auprès de lui un autre conseil sous le titre de *Conseil d'instruction publique*, chargé d'examiner les livres élémentaires, imprimés ou manuscrits, les cahiers, les vœux des professeurs, & sans cesse occupé des moyens de perfectionner l'éducation républicaine. Les membres qui le composent sont, pour la langue & le goût, les citoyens Palisot & Domergue. Pour les sciences idéologiques, morales & politiques, les citoyens Daunou, Garat, Jacquemont & Lebreton. Pour les sciences physiques & mathématiques, les citoyens Lagrange & Darcey, tous membres de l'institut national.

Ce conseil, ainsi que le premier, doit être d'une grande utilité, si on en juge par le mérite de la plupart de ceux qui les composent.

On prétend que tous les ministres vont adopter de semblables conseils pour les aider de leurs lumières.

— Le directoire, vu l'état de dépopulation du département de Maine & Loire, a dispensé les réquisitionnaires & les conscrits naturels de l'obligation de marcher. En conséquence, la loi qui ordonne la levée de 20 mille hommes n'est point applicable aux naturels de ce département.

— Une cinquantaine de conducteurs de cabriolets, avec leurs voitures, ont été conduits au bureau central par un corps de cavalerie, pour être contrevenu à l'arrêté qui défend d'exposer désormais dans les rues ou dans les places publiques des cabriolets à louer.

— « Il circule, dit un journal signé par trois députés, différens bruits sur l'isle de Malte. Ce qu'on sait bien sûrement, c'est que dans la paroisse de Saint-Pol, trois Français ont été massacrés. & le drapeau de Naples arboré. L'insurrection paroisoit avoir des ramifications étendues. Les troupes ont tout fait rentrer dans l'ordre. Mais on doit s'attendre à des mouvemens plus sérieux, si des forces ennemies approchent de ce point ».

— Le ci-devant dnc de Berry étoit à Hambourg le premier vendémiaire. Il va rejoindre le prétendant à Mittau, en Irlande.

— L'escadre anglaise, qui bloque toujours Cadix, est de 16 vaisseaux de ligne.

— Le citoyen Dolder a proposé, dans le sénat helvétique, de réduire de moitié le nombre des représentans. Ses vœux, appuyés sur le besoin de l'économie pour la

Suisse, & chargée sur l'en-

— I France portion

Basle, y a celui d

— Si mille A Pobsin tendroi

ceux d de la m

— D que 25 met à sont an

démiai

—

Sé

Les ont ren

le derr des tra

exécute recenl descrip

Le c noncé, de peir

d'une s & pou

mais le tels ; q

republi au-dch

Les par le

élève d des Cu

deux fi tandis

Le s général

numen ville,

Pour de bou a obten

Les pour y

un an à plâtr

du non sont de

On a sur un naturel

Suisse, ont été renvoyées à l'examen d'une commission chargée de présenter, sous trois mois, un rapport général sur l'ensemble de la nouvelle constitution.

— L'article 4 du nouveau traité d'alliance entre la France & l'Helvétie, réunissant à notre territoire une portion du territoire dépendant du ci-devant évêché de Basle, le canton de ce nom perdra vingt villages, & celui de Soleure dix.

— Si on en croit quelques nouvelles d'Italie, quarante mille Autrichiens s'avancent par le Ferrarois & par le Pôsin de Rovigo. On dit qu'en ce cas, cette marche tendroit à combiner les mouvemens des Autrichiens avec ceux des Napolitains, pour prendre à revers les forces de la république cisalpine.

— D'autres lettres d'Allemagne donnent pour certain que 25 mille russes, faisant partie des 60 mille que Paul I<sup>er</sup> met à la disposition du roi de Bohême & de Hongrie, sont arrivés à Teschen dans la première décade de vendémiaire.

#### LOTÉRIE NATIONALE.

Tirage du 16 vendémiaire.

30. 86. 40. 78. 74.

Séance de l'institut national, le 16 vendémiaire.

Les citoyens, Lefebvre Gineau, Andrieux & Daubou ont rendu compte des travaux des trois classes durant le dernier trimestre. Le citoyen Camus y a joint l'exposé des travaux généraux de l'institut, entrepris par lui ou exécutés sous sa direction, comme la continuation du recueil des historiens de France, la continuation de la description des arts & métiers.

Le citoyen Jussieu, qui présidoit l'assemblée, a annoncé, par un excellent discours, la distribution des prix de peinture & architecture. Il étoit digne du président d'une société savante, de faire des vœux pour la paix & pour la prospérité intérieure qu'elle doit amener : mais les vœux exprimés par le citoyen Jussieu ont été tels, qu'ils ne peuvent être désavoués par les amis de la république, les plus jaloux de sa gloire & de sa puissance au-dehors.

Les deux prix de peintures ont été obtenus, le premier par le citoyen Harriet, le second par le citoyen Leroi, élève de Peyron : le sujet étoit le combat des Horace & des Curiace au moment où Horace, après la mort de ses deux frères & celle d'un des Curiace, attaque le second, tandis que le troisième approche appuyé sur son bouclier.

Le sujet du concours de sculpture étoit : Macellus, général des Romains, faisant transporter à Rome les momens des arts qui décoroient Syracuse. Le citoyen Laville, élève de Boizot, a remporté le prix.

Pour l'architecture, le sujet étoit un projet de maison de hourse pour une ville maritime. Le citoyen Clémence a obtenu le premier prix & le citoyen Pompon le second.

Les cinq élèves couronnés vont être envoyés à Rome pour y continuer leurs études aux frais de la république.

Le citoyen Cuvier a lu un mémoire très-curieux sur un animal dont les ossemens s'aperçoivent dans la pierre à plâtre des environs de Paris, & qui paroît n'être plus du nombre des animaux aujourd'hui vivans. Ces ossemens sont des antiquités de la nature.

On a entendu ensuite un mémoire du cit. Desessarts, sur un moyen de rendre moins dangereuse la petite vérole naturelle, même épidémique.

Le citoyen Bougainville a lu un morceau sur les navigations anciennes & modernes dans les hautes latitudes septentrionales. Le résultat essentiel de ce mémoire, est que la géographie nautique est une science absolument moderne.

Quand on entendoit dans cet essai intéressant Magellan, Cook, Lapérouse, cités & loués par Bougainville, chacun pensoit de lui ce qu'en dira l'histoire, qui mettra son nom à côté de ces noms illustres.

Mais un grand succès de circonstance étoit réservé à l'auteur dans ce même discours, où l'on a vu l'observateur profond, le guerrier célèbre, l'écrivain élégant, s'élever tout-à-coup à la hauteur de l'éloquence, & devenir même avec beaucoup de bonheur & de talent, l'orateur de la patrie. On ne peut se refuser au plaisir de citer une digression de ce genre :

«... De nos jours, le goût des découvertes a repris une nouvelle force. L'immortel Cook a plus donné seul à la géographie nautique que tous ceux qui l'avoient précédé dans la carrière ; & ceux qui l'y suivront trouveront par-tout la trace lumineuse de ses pas. Cook & Magellan, pourquoi faut-il qu'une destinée pareille vous ait envidé de jouir vivans des hommages de nos compatriotes !

» Qu'à leur occasion, il me soit permis de comparer le courage du guerrier avec celui du marin voué aux découvertes. A la guerre, tout anime & soutient, l'appareil, l'exemple, la foule des spectateurs : & pour un jour de dangers brillans, il en est cent de jouissances flatteuses à l'amour-propre ; enfin, si le guerrier périt, c'est au milieu des siens ; & le laurier couronné Puris où se déposera sa cendre.

» Mais le navigateur, c'est isolé, c'est dans le plus vaste des déserts, entre le ciel & les flots, souvent ennemis, qu'il lui faut combattre des dangers tristes & sans cesse renaissans : c'est dans tous les instans dont se composent les jours, les mois, les années, qu'il faut un courage froid, une constance inaltérable ; & de plus, il sait que, si, après une longue suite d'efforts couronnés par le succès, il périt à la fin peut-être de son entreprise, il n'en restera pas plus de traces que son vaisseau n'en laisse sur cette onde qu'il a sillonnée. Hélas ! savons-nous où adresser nos chants funéraires à l'illustre Lapérouse !

*Nudus in ignoté, Palinure, jacobis arend !*

» Mais, puis-je terminer cette digression sur le courage des marins navigateurs, sans rendre un hommage public à celui de nos marins guerriers, dont quelques-uns avoient fait avec moi leurs premières armes ? Certes, ils avoient contre eux la supériorité du nombre des assaillans & le désavantage incontestable de la position ; mais l'exemple qu'ils ont donné d'une valeur héroïque, les acquitte envers la patrie, & leur promet des vengeurs. Ils sont morts en combattant : & ce qu'ils ont fait, même après des blessures mortelles, pour disputer la victoire, nous met en droit de dire que, pour vaincre, il ne leur a manqué que de vivre.

De vifs applaudissemens, plus touchans encore pour l'orateur, parce qu'ils étoient l'expression d'un sentiment national, ont suivi & interrompu ce morceau. Son âge, sa réputation, ses importants services, tant de souvenirs chers au non français, mêlés à des souvenirs récents, terribles & encore glorieux, ce retour de sensibilité fraternelle vers ces intrépides marins qu'il mena jadis à la gloire & aux combats ; tout enfin étoit réuni pour jeter le plus vif intérêt sur ce moment de la séance ; & l'assemblée

crovoit entendre Périclès faisant l'éloge des Athéniens morts pour la défense de la liberté de la Grece.

Après un mémoire du citoyen Langlès sur la langue & la littérature arabes, l'assemblée a entendu avec plaisir un discours du citoyen Lacépede sur les moyens de comparer les divers degrés de l'industrie & de la sensibilité des oiseaux.

Le citoyen Daunon a lu pour le citoyen Roederer, absent, le programme du concours ouvert par la classe des sciences morales & politiques sur cette question : *Quelles sont les institutions les plus propres à fonder la morale d'un peuple?* — Ce programme sera imprimé, & mérite de l'être. On y retrouve l'excellent esprit de l'auteur.

Le citoyen Fourcroy a rendu compte au public des résultats d'une nouvelle analyse des calculs de la vessie humaine, & de quelques tentatives heureuses pour les dissoudre. Les citoyens Fourcroy & Vanquelin sont sur la voie d'une bien importante découverte, puisqu'il s'agit d'un moyen de guerir l'une des plus cruelles maladies de l'humanité, sans recourir à une opération presque non moins cruelle.

Enfin, le citoyen Ducis a lu une épître à Vien sur la peinture. Il commence par une description vraiment poétique de tous les bons tableaux sortis de l'école de Vien & de ses élèves.

Parmi beaucoup de beaux vers, nous croyons avoir retenu ceux-ci :

De l'école française, heureux restaurateur,  
 Qui de ton art sublime atteignant la hauteur,  
 As su joindre aux leçons le plus utile exemple,  
 . . . . . Et leur apprit  
 A s'adresser au cœur, sans trop chercher l'esprit.

La Flore des saisons remporta ses corbeilles :  
 L'histoire enfin par toi reprit sa dignité.

Toi-même avec plaisir, tu formas tes rivaux.

Déjà de Tatus le glaive s'est baissé.  
 Le dard de Romulus n'est pas encor lancé.

Oui, c'est Mars, c'est un dieu, Tatus n'est qu'un homme.

Te voilà dans Paris, au pied du Capitole.

CORPS LEGISLATIF.  
CONSEIL DES CINQ CENTS.

Présidence du citoyen JOURDAN.

Séance du 16 vendémiaire.

Un membre reproduit le projet de résolution tendant à ce qu'il soit accordé 2400 liv. de pension à la veuve du contre-amiral Vanstabel. — Ce projet de résolution est adopté.

Destrom annonce que la commission des finances proposera la prochaine décade les moyens d'assurer les 600 millions de recettes pour l'an 7, sans recourir à un impôt sur le sel. Il n'est pas exact, a-t-il dit, qu'il reste 200

millions à trouver comme l'a avancé Bailleul; 545 millions sont arrêtés; le rachat de rentes en produira 20; restent 35 millions à décréter; on proposera de les lever sur les objets de luxe.

Deux membres demandent à faire des motions d'ordre sur les finances; le conseil renvoie ces motions sans les entendre à la commission des finances.

Duplantier reproduit, avec quelques changemens, le projet de résolution relatif aux peres, meres & parens d'émigrés. Il tend à maintenir pour quinze ans, l'exécution de l'article 3 de la loi du 28 mars, à rapporter les loix des 9 floréal, 11 messidor & 20 floréal, & à assurer aux enfans d'émigrés au-dessous de 20 ans & sans moyens d'existence, une pension qui ne puisse être au-dessus de 1000 liv. ni au-dessous de 300 liv. lorsque les peres de ces enfans auront un bien suffisant.

Le conseil ordonne l'impression de ce projet, ainsi que d'un projet de Bergier sur le même objet.

Le conseil a discuté & adopté ensuite une partie du projet sur la contribution foncière, dont la base est la même que celle adoptée par toutes les assemblées nationales, & par le corps législatif dans ses deux premières sessions.

Nota. Le conseil des anciens a approuvé deux résolutions; la première, du 21 fructidor, est relative aux opérations des assemblées primaires d canton de Saint-Victorien, département de la Haute-Vienne; la seconde, du 14 vendémiaire, fait des fonds pour la réparation des digues de Dol. Le conseil s'est ensuite formé en comité général.

Bourse du 16 vendémiaire.

Amsterd. . . . .	59 <sup>3</sup> / <sub>8</sub> , 60 <sup>1</sup> / <sub>8</sub> à 60.	Rente viagere . . . . .	18 f. 63 c.
Idem cour. . . . .	56 <sup>3</sup> / <sub>8</sub> , 57 <sup>1</sup> / <sub>4</sub> .	Rente provis. . . . .	17 f. 75 c.
Hambourg . . . . .	194 <sup>1</sup> / <sub>2</sub> , 192.	Tiers cons. . . . .	17 f. 75 c.
Madrid . . . . .	11 f. 56 à 50 c.	Bon <sup>2</sup> / <sub>5</sub> . . . . .	2 f. 30 c.
Mad. effect. . . . .	14 f. 56 c.	Bon <sup>3</sup> / <sub>5</sub> . . . . .	2 f. 25 c.
Cadix . . . . .	11 f. 56 à 50 c.	Bon <sup>4</sup> / <sub>5</sub> . . . . .	2 f. 25 c.
Cad. effect. . . . .	14 f. 56 c.	Or fin . . . . .	1061
Gènes . . . . .	97 <sup>1</sup> / <sub>4</sub> , 95 <sup>3</sup> / <sub>4</sub> .	Ling. d'arg. . . . .	50 f. 75 c.
Livourne . . . . .	105 <sup>1</sup> / <sub>2</sub> , 104 <sup>1</sup> / <sub>2</sub> .	Portugaise . . . . .	97 f. 50 c.
Bâle . . . . .	pair, 1 <sup>1</sup> / <sub>2</sub> à 1 per.	Piastre . . . . .	5 f. 40 c.
Geneve . . . . .	3 per.	Quadruple . . . . .	81 f. 75 c.
Lyon . . . . .	pair 15 j.	Ducat d'Hol. . . . .	11 f. 75 c.
Marseille . . . . .	pair 10 j.	Guinée . . . . .	26 f. 40 c.
Bordeaux . . . . .	pair 15 j.	Souverain . . . . .	35 f. 10 c.
Montpellier . . . . .	pair 8 j.		

Esprit <sup>3</sup>/<sub>8</sub>, 420 à 425 f. — Eau-de-vie 27 deg., 305 à 310 f. — Huile d'olive, 1 fr. 20 à 25 cent. — Café Martin., 3 f. — Café St-Domingue, 2 f. 80 à 75 c. — Sucre d'Anvers, 2 f. 48 à 60 c. — Sucre d'Orléans, 2 f. 40 à 55 c. — Sucre de Marseille, 1 f. 10 à 15 c. — Coton du Levant, 2 f. 60 à 70 c. — Coton des isles, 4 f. 50 c. à 5 f. 50 c. — Sel 0 f.

Louis XV et Louis XVI; par A. Fantin-Desodoards, avec une épigraphe: *Statui res gestas . . . . . quæque memorie digna videtur perscribere, eo magis quod mihi à spe et metu . . . . . animus erat.* Sall. Bell. Catilin. Cinq vol. in-8° de 2250 pages, imprimé sur carré fin & caracteres cicéro Didot. Prix, 21 fr. broché 27 fr. 50 cent. franc de port. A Paris, chez F. Buisson, imprimeur libraire, rue Hautefeuille, n°. 20.

A. FRANÇOIS.